

Madeline : [suite]

Autor(en): **Maguelonne, René de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 22

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

où vient aboutir la circulation métallique de toutes les nations du globe ; il n'y a pas, dans tout l'Empire britannique, de maison de commerce quelque peu importante qui n'y ait un comptoir ou tout au moins une agence.

Il se fait énormément d'affaires dans ce quartier, des affaires colossales ; mais on y habite peu. Dès 9 à 11 heures du matin, les omnibus, les bateaux à vapeur, les chemins de fer y amènent par milliers les négociants de leurs villas et de leurs résidences de famille, groupées dans la campagne environnante. Puis, de 4 à 6 heures, toute cette foule, si ardente aux affaires, déserte tout à coup pour s'en aller jouir de la vie de famille, et de la vue de la verdure. C'est ainsi que la Cité, noyau de l'ancien Londres, tend de plus en plus à se dépeupler et à devenir un gigantesque bureau d'affaires que personne n'habitera à poste fixe, hormis les gens chargés de la garde des caisses et de l'alimentation publique.

Déjà à l'heure qu'il est, sur deux ou trois cent mille personnes qui peuplent les offices, les magasins, les comptoirs, etc. durant le jour, soixante mille seulement ont leur domicile réel et passent la nuit dans l'enceinte de la Cité.

Revenons au lord-maire. — Ce magistrat est nommé pour un an par les seuls habitants de la Cité. Tout candidat à ce poste doit appartenir en qualité de membre libre à l'une des 12 corporations principales de la Cité, avoir rempli les fonctions de *Shérif*, et compter parmi les 29 *aldermen* en charge. L'élection a lieu le jour de la Saint-Michel, à Guildhall, nom donné à l'Hôtel-de-Ville de Londres, dont la grande salle peut contenir 6 à 7 mille personnes.

C'est à Guildhall que le nouveau lord-maire prononce, en présence des citoyens, le serment de bonne et fidèle administration, et le lendemain, les barons de l'Echiquier l'installent à Westminster dans une procession solennelle où l'élu s'exhibe à la population, entouré de tout l'appareil que lui impose la coutume. — Un an après, on élit un successeur, sans qu'il soit plus question de lui que des vieilles lunes.

Pendant cette courte magistrature, il traite superbement en dîners, goûters (lunchs), bals et concerts, et la cour et la ville, et les notables étrangers de passage. Pour ces frais de gala, il reçoit une indemnité de 250,000 fr., à laquelle, il doit ajouter de ses propres deniers, suivant la coutume, une somme au moins égale. Aussi a-t-on soin de n'élire à cette onéreuse charge qu'un homme assez riche pour suf-

fire à ces frais de figuration, et assez vaniteux pour se payer ce luxe.

On s'inquiète fort peu de savoir s'il est orateur, car on ne lui demandera guère que des toasts et des compliments de cérémonie ; on n'attend de lui aucune action politique quelconque, aucune influence en dehors de son petit coin ; car il rentrera, son année finie, dans son obscurité d'autrefois, continuant son commerce de mercier, quincaillier ou aubergiste.

En 1888, le lord-maire était un aubergiste qui tient encore un des plus fructueux hôtels de la Cité.

Tel est ce curieux fonctionnaire, reste démodé et ridiculisé d'une époque lointaine, et qui ne tardera probablement pas à disparaître avec son costume étrange, ses coutumes bizarres, sa fameuse procession annuelle du 9 novembre. Un bill a été présenté au Parlement, qui tend à supprimer l'antique administration de la Cité de Londres, pour la refondre dans une organisation générale de tous les autres quartiers de la ville géante.

Onna farça dè duès crouiès bouèbès.

Vo sédè bin que l'est què dâi capucins, dè cliiâo z'espèces dè menistrès catholiquo ào d'incourâ, que n'ont min dè pliace et que vivent dein dâi couveints. Sont ti dâi frârs quand bin ne sont pas d'apareint, ào dâi pères quand bin ne sont pas pi mariâ et que n'ont min d'einfants, et dein cliiâo couveints iô demâoront, lâo z'est dèfeindu d'avâi la pe petita pernetta et l'est leu que dussont frecottâ, remèssi, fère la buîa et repètassi lâo nippès. Coumeint l'ont prâo ovradzo, ne sè râzont pas et sè laissent craitrè tota la berbitche.

On dzo que dou dè cliiâo capucins étiont z'u sè bâgni dein on rio io y'avâi on got, on crâo, duès petites gaupès que ratêlâvont dâo recoo, et que lè z'aviont vus, sè peinsont dè lâo fèrè 'na farça et dè lâo catsi lâo z'haillons.

Bintout de, bintout fé. Tandî que lè dou compagnons borbottàvont et tricliiâvont dein l'édhie, lè duès petites sorcières s'approustont tot bala-meint, ramassont lè nippès dè stâo capucins, lè vont catsi derrâi on adze et s'einsavont sein tambou ni trompette.

Ma fâi quand lè dou gaillâ sont ressaillâi dè dedein l'édhie et que l'ont volliu sè reveti, *motta!* pas mé d'hailons que d'âno rodze, et vo peinsâ se l'ont z'u quie on affront! kâ n'ïavai pas moïan dè modâ dinsè. Duront dzourè quie et atteintrè dâo séco. En-

fin après ètrè restâ tota 'na vouarba, tot pelièts, viront passâ onna fenna, et après l'avâi criâie, duront sè rein-fatâ dein lo rio po lâi demândâ d'avâi pedi dè leu et dè lâo z'allâ queri oquiè po sè veti.

Cllia fenna que demâoravè soletta dein 'na mâison foranna, et que n'avâi ni tsaussès et ni veste pè l'hotò, lâo z'apportè à tsacon on gredon et onna roba, que lè capucins s'affubliont, et l'atteindont lo né po retornâ ào couveint. Ma fâi quand l'arreviront, la porte étâi cotâie. Tapiront po sè fèrè àovri; mâ ondzouvenonovice qu'âovrè la fenêtra po vairè quoui rolhivè à la porta, et que vâi cliiâo duès bedoumès, recliou la fenêtra ein lâo fameint: Passâ voutron tsemin, on ne châi vâo min dè fennès.

Et lè dou pourro frârs ont du allâ dèfèrè cauquiès tsirons dè recoo dein on prâ, et sè fourrà dedein po atteintrè lo matin, iô à la fin dâi fins, l'ont portant pu sè reduirè. Mâ vo laisso à peinsâ se lè z'altro ein ont fé dâi recaffâiès!

MADÉLINE

IV

Le délai de six mois fixé par l'institutrice venait d'être atteint, lorsque Pierre lui adressa, sous pli cacheté, les lignes que voici :

» Mademoiselle,

« M'autorisant de la permission que vous m'avez fait l'honneur de me donner, ici même, la veille du jour où, sous votre habile direction, j'ai commencé mes études, je prends la liberté de vous renouveler l'expression du sentiment que je ressens pour vous, lequel n'est pas seulement un amour pur, sincère, ardent, mais une adoration.

« Lors de mon premier aveu, prenant où je pouvais le moyen de traduire ma pensée, je vous disais : Pour vous, je donnerais l'Espagne. Aujourd'hui, j'emploierai des expressions moins ambitieuses, moins pittoresques et me bornerai à vous dire : Mademoiselle, je vous aime de toutes mes forces, de toute mon âme; m'agréer pour époux serait m'ouvrir le ciel. — Travailler pour vous entourer de bien-être, de bonheur est mon unique vœu. Ce serait là ma joie : joie suprême, et si vive, que je n'ose espérer de pouvoir la goûter ici-bas. Quant à mes chers parents, vous récompenseriez bien généreusement leur vie, toute de travail et d'honnêteté, en leur laissant l'espoir de voir entrer dans notre famille un ange tel que vous.

« N'est-ce pas nous nourrir de chimères que caresser une pareille pensée ? A vous de décider. Pierre, votre ouvrage, doit-il continuer ses efforts pour s'élever vers la lumière, ou bien devra-t-il retomber dans l'obscurité d'où vous l'avez fait sortir et où, dans ce cas, il eût été humain de le laisser ? Prononcez, Mademoiselle, mon sort est dans vos mains.

« Je vous fais remettre cette lettre par

Mme Robert, afin de vous donner le temps de la réflexion, et d'éviter toute surprise. Votre réponse apportera sous notre toit une félicité sans bornes, ou un deuil profond, un de ceux dont on meurt. Si votre arrêt tarde à venir, lorsqu'il arrivera, croyez-le, j'aurai cessé de vivre.

« Je mets à vos pieds, Mademoiselle, avec mon adoration et ma reconnaissance, mes hommages et mon respect.

« PIERRE LABOURÉE. »

Quelques mauvaises langues de la maison — M. Le Veneur notamment — ont prétendu qu'il était invraisemblable que Pierre, après six mois d'étude, eût pu écrire une pareille lettre, et qu'il avait dû la faire retoucher par un vieil homme de lettres de notre voisinage. — Il se peut; mais il est certain qu'elle eut un plein succès, et qu'une heure après, Mme Robert apportait au jeune Auvergnat la réponse suivante :

« Monsieur Pierre,

« Vous méritez en ce moment que votre professeur vous gronde. C'est la première fois, je dois le reconnaître, que vous vous mettez dans ce cas. Qu'est-ce qui peut vous autoriser à révoquer en doute ma sincérité, ma franchise ? La veille du jour où j'ai commencé votre instruction, quel langage vous ai-je tenu ? Répondant à une déclaration que vous m'adressiez verbalement et fort galamment, ma foi, je vous ai dit : Si dans six mois, vous êtes en état de me répéter, par écrit, ce que vous venez de m'exprimer, nous examinerons, nous verrons.

« Vous tenir un pareil langage, n'était-ce pas vous faire une promesse, sous condition ? Et cette condition que je vous imposais, ne venez-vous pas de la remplir dix fois, au moins, au delà de mon espérance ?

« Aussi, pour être juste, ce n'est pas une fois, mais dix qu'il me faudrait vous accorder ce que vous demandez : j'accède donc à votre désir, et de toute mon âme aussi.

« Ce soir, à l'heure de ma leçon, j'irai vous infliger la punition méritée, compentez-y. Et ce gros châtement sera la permission de m'embrasser sur les deux joues, non dix fois, entendons-nous bien ; mais une seule, devant vos excellents parents, que j'aime autant que s'ils étaient déjà les miens.

« Savez-vous, monsieur Pierre, que nous allons vite ?

« A ce soir, et à vous tous, avec une vive tendresse.

« MADELINE. »

Un mois après cet heureux dénouement, notre charmante voisine était Mme Pierre Labourée, à notre grande joie à tous. Pas un de nous ne manqua d'assister à la messe nuptiale, célébrée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; car nous sentions que, ce jour-là, l'orpheline tirait un bon numéro gagnant à la loterie de la vie.

La fin au prochain numéro.

Farces et farceurs.

Il est des gens qui ne sauraient prendre part à quelque partie de plai-

sir sans avoir une victime, un souffredouleur, objet de leurs taquineries. Faire une bonne farce, jouer un tour à quelqu'un, telle est leur unique préoccupation. — Mais les personnes bien élevées ne « se jouent pas de tours », ne se « font jamais de farces ». Il peut du reste résulter de ces gamineries des rancunes mortelles, des méprises déplorables, des querelles terribles.

Celui dont on se joue, celui qui est victime d'une farce, est toujours atteint dans son amour-propre. Il s'est laissé duper, il a été surpris, vous avez été son maître un instant ; tout cela l'amointrit à ses yeux et aux vôtres. Vous lui avez fait de la peine, qu'il cherche à dissimuler, il est vrai, mais qu'il n'oubliera peut-être jamais.

Le fait suivant, rapporté par un journal de Paris, donnera un exemple des conséquences, souvent déplorables, de ce que certaines personnes appellent une bonne farce :

« La semaine dernière, des agents amenaient à l'infirmerie du Dépôt un homme d'une soixantaine d'années, convenablement vêtu, qui avait, disait-on, donné des signes de folie sur l'impériale d'un omnibus.

Examen fait, dès le lendemain, par les médecins aliénistes, l'homme fut renvoyé : il n'était pas fou ; il avait été tout simplement victime d'une abominable plaisanterie. — Voici ce qui s'était passé :

Au moment où l'homme en question était monté sur l'impériale de l'omnibus Madeleine-Bastille, un jeune homme s'était approché du conducteur et lui avait dit en le prenant à part :

— Vous voyez bien ce vieux monsieur à la physionomie triste ! Je vous serais bien reconnaissant de veiller sur lui ; c'est mon oncle, et il est fou ; surtout ne le contrariez pas ! Voici le prix de sa place. C'est à la Porte Saint-Martin qu'il descend. Vous le préviendrez, n'est-ce pas ?

Le conducteur, bon enfant, avait acquiescé, et on s'était mis en route.

Un instant après, le conducteur passait en criant le traditionnel : « Places, s'il vous plaît ! » Le monsieur tendit ses trois sous comme tout le monde ; mais le conducteur les refusa en souriant d'un air entendu. Le voyageur insista vivement ; le conducteur ne s'en émut pas.

— C'est bien, mon brave homme, c'est bien ! ne vous échauffez pas !

Quand on arriva à la Porte Saint-Martin, ce fut bien autre chose : le conducteur voulut absolument faire descendre le voyageur confié à ses soins.

— Mais, disait l'autre, obstinément

rivé à la banquette, je demeure à la Bastille !

Si bien que le débat se prolongeant et les autres voyageurs s'impatientant, le conducteur finit par en appeler au contrôleur, qui recourut aux gardiens de la paix.

La colère bien naturelle à laquelle était en proie l'infortuné vieillard avait une apparence si comique, que l'explication donnée par les agents de la Compagnie avait paru très vraisemblable et que les agents, avec la meilleure foi du monde, avaient conduit l'homme au Dépôt, où il avait été provisoirement enfermé comme fou.

Ce sont là des jeux qui ne sont pas sans danger, et qui dénotent chez ceux qui s'y adonnent, une certaine cruauté naturelle.

Les meilleures farces sont celles qui ne font de mal à personne. On rit encore, à Lausanne, de la fameuse mystification dont furent dupes, le 1^{er} avril écoulé, 30 ou 40 négociants de Lausanne, appelés par téléphone aux casernes de la Ponthaise, où ils se rendirent en hâte, croyant à quelque importante fourniture. On sait que ces braves gens en furent quittes pour leur déplacement, et firent preuve d'assez d'esprit en protestant sans colère, et en arrosant leur déconvenue avec quelques bons verres de Lavaux.

Cette farce a quelque analogie avec celle qui fut faite, par un Normand de belle-humeur, au préfet d'Evreux.

De nombreux notables de la ville et du département reçurent un beau jour une invitation sur papier glacé, libellée dans la formule ordinaire et les conviant à un grand dîner qui devait avoir lieu à la Préfecture. Au jour fixé, les convives arrivèrent leur plus aimable sourire sur les lèvres. Le préfet reçut le premier avec un peu d'étonnement, au second il devint songeur ; au troisième il avait compris.

Toutefois, il ne laissa rien voir de sa surprise ; il mit en campagne ses serviteurs, fit dévaliser tous les marchands de comestibles de la ville, et une heure après tous les pseudo-invités, attablés devant un plantureux repas et bientôt mis au courant de ce qui s'était passé, riaient avec leur amphitryon de l'aventure et portaient la santé du mystificateur inconnu à qui ils devaient cette fête improvisée.

Flacons bouchés à l'émeri. Moyen de les ouvrir. — Souvent l'adhérence du bouchon au goulot est telle que les plus énergiques efforts ne peuvent la vaincre. Deux moyens sont connus : Mettre tremper pendant une heure le flacon dans l'eau